

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 34 (1898)
Heft: 2

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'ÉDUCATEUR

Sommaire. — *L'abus des examens. — L'enseignement de la sphère et la lecture des cartes. — Réorganisation des écoles normales. — Chronique scolaire. — Partie pratique.*

L'ABUS DES EXAMENS

Les trois quarts du temps, il n'y a aucun rapport entre telle ou telle fonction publique et l'examen subi par le candidat à cette fonction. S'agit-il d'un employé de ministère? On lui demandera du latin, voire du grec, ou de la physique, ou telle autre science absolument étrangère à son futur métier. Ne vaudrait-il pas infiniment mieux s'assurer par un moyen quelconque que c'est un homme intelligent, probe, bien portant, connaissant les devoirs spéciaux qu'il aura à remplir et possédant les qualités morales qu'exigent ces devoirs? Personne n'y songe; et c'est de quoi on s'inquiète le moins. Il en est de même du futur soldat, du futur ingénieur, voire du futur légiste. Partout on emploie à vérifier ses aptitudes une mesure qui ne répond aucunement à son objet, à peu près comme si l'on prenait un décalitre pour apprécier une distance ou un kilogramme pour jauger une capacité.

Ajoutez que presque tous les examens peuvent être préparés par des moyens mnémotechniques et mécaniques, c'est-à-dire ne fournissant même pas un élément d'appréciation sérieux sur les matières qui en font l'objet propre. Ajoutez que les examinateurs sont nécessairement de qualité, de caractère et de tempérament très inégaux et que le hasard — la chance, comme disent les candidats — joue par conséquent un rôle considérable en cette affaire. Ajoutez qu'un grand nombre de néophytes, et souvent parmi les meilleurs, subissent une dépréciation manifeste aussitôt qu'ils se trouvent en présence d'un juge, répondent mal sur ce qu'ils savent de mieux et perdent la tête. Et vous arriverez à la conclusion que le simple tirage au sort serait peut-être aussi efficace et à coup sûr beaucoup moins coûteux qu'un système d'examens et de concours qui est arrivé aux dernières limites de l'absurde.

Revue du dimanche de Lausanne.

L'enseignement de la sphère et de la lecture des cartes à l'école primaire

Il n'est pas de maître qui n'ait été interrogé par ses élèves sur le soleil, la cause du jour et de la nuit, le ciel, les phases de la lune. Ce sont des questions auxquelles tout enfant s'intéresse; qu'on le veuille ou non, il faut donc lui donner une idée — aussi simple que possible — de l'univers. D'autre part, il étudie la géographie et, pour cela, se sert de la carte; plus tard, dans ses courses de montagne, dans ses voyages, au service militaire, il l'utilisera aussi. Il est par suite nécessaire qu'il apprenne la manière de la lire. Ainsi voilà deux sujets, les notions de cosmographie et la lecture des cartes, qu'il y a lieu d'enseigner, d'une façon très élémentaire, aux élèves des écoles primaires. Pour les mettre à leur portée, il importe de faire un choix dans les matières et de graduer les difficultés.

Sans doute, si l'on n'a qu'un seul élève et qu'on puisse faire avec lui de fréquentes promenades, si même on dispose d'une classe choisie dont on soit libre de régler l'horaire, la question se simplifie. Écoutons Rousseau :

« Une belle soirée, dit-il dans son *Emile*, on va se promener dans un lieu favorable, où l'horizon bien découvert laisse à plein le soleil couchant, et l'on observe les objets qui rendent reconnaissable le lieu de son coucher. Le lendemain, pour respirer le frais, on retourne au même endroit avant que le soleil se lève . . .

« Dans cette occasion, après avoir bien contemplé avec votre élève le soleil levant, après lui avoir fait remarquer du même côté les montagnes et les objets voisins, après l'avoir laissé causer là-dessus tout à son aise, gardez quelques moments le silence comme un homme qui rêve, et puis vous lui direz : Je songe qu'hier au soir le soleil s'est couché là, et qu'il s'est levé là ce matin. Comment cela se peut-il faire ? . . . Voilà sa première leçon de cosmographie . . .

« Nous avons vu lever le soleil à la Saint-Jean; nous l'allons voir lever à Noël ou quelque beau jour d'hiver; car on sait que nous ne sommes pas paresseux, et que nous nous faisons un jeu de braver le froid. J'ai soin de faire cette seconde observation dans le même lieu où nous avons fait la première; et, moyennant quelque adresse pour préparer la remarque, l'un ou l'autre ne manquera pas de s'écrier : Oh, oh! voilà qui est plaisant! le soleil ne se lève plus à la même place. Ici sont nos anciens renseignements, et à présent il s'est levé là, etc. Il y a donc un orient d'été et un orient d'hiver, etc. Jeune maître, vous voilà sur la voie. Ces exemples vous doivent suffire pour enseigner

très clairement la sphère, en prenant le monde pour le monde et le soleil pour le soleil. »

Voici d'autre part comment Pestalozzi, à l'institut d'Yverdon, initiait ses élèves à la lecture des cartes. « Les premiers éléments de la géographie, raconte l'un d'eux,¹⁾ nous étaient enseignés sur le terrain. On commençait par diriger notre promenade vers une vallée resserrée des environs d'Yverdon, celle où coule le Buron. On nous la faisait contempler dans son ensemble et dans ses détails, jusqu'à ce que nous en eussions l'*intuition* juste et complète. Alors, on nous invitait à faire chacun notre provision d'une argile qui reposait en couches dans un des flancs du vallon, et nous en remplissions de grands paniers que nous avions apportés pour cet usage. De retour au château, on nous partageait de longues tables et on nous laissait, chacun sur la part qui lui en était échue, reproduire en relief le vallon dont nous venions de faire l'étude. Les jours suivants, nouvelles promenades, nouvelles explorations, faites d'un point de vue toujours plus élevé, et, à chaque fois, nouvelle extension donnée à notre travail. Nous poursuivîmes ainsi jusqu'à ce que nous eûmes achevé l'étude du bassin d'Yverdon, que, du haut du Montéla qui le domine tout entier, nous l'eûmes embrassé dans son ensemble, et que nous eûmes terminé notre relief. Alors, mais alors seulement, nous passâmes du relief à la carte géographique, devant laquelle nous n'arrivâmes qu'après en avoir acquis l'intelligence. »

Incontestablement la méthode préconisée par Rousseau et Pestalozzi est la vraie ; l'enseignement par la vue, par l'aspect, par les sens est celui qui permet le plus facilement d'inculquer à de jeunes élèves les éléments de la sphère et des procédés cartographiques. Je conviens que les usages scolaires et les convenances d'horaire ne rendent pas toujours aisée l'application complète de ce moyen ; mais en cherchant, en s'ingéniant, on arrive à l'utiliser dans une large mesure et à placer le point de départ des connaissances dans la nature, ou, lorsque c'est matériellement impossible, dans sa représentation.

On peut se demander à quel âge, à quelle époque de la scolarité doivent être enseignées ces notions, qui font partie du domaine appelé en allemand « *Heimatkunde* », et en français « *géographie locale* ». Rousseau les destinait à ce qu'il appelait « le troisième état de l'enfance », c'est-à-dire à des élèves de 12 à 13 ans, tandis que les pédagogues modernes les consignent au programme des premières années d'école. Le mieux est assurément d'appliquer en cette matière le système des cycles, c'est-à-dire de ne pas limiter, d'une manière absolue, cet enseignement à une année déterminée, de traiter, avec les enfants du degré inférieur, ce qu'ils peuvent voir et ce que leur intelli-

¹⁾ Louis Vulliemin, dans ses *Souvenirs*.

gence est capable de saisir, de revenir dans les années suivantes sur les mêmes sujets chaque fois que l'occasion se présente et enfin de reprendre l'ensemble, d'une manière ordonnée et systématique, dans le degré supérieur.

L'horizon, les points cardinaux, la rondeur et le mouvement de rotation de la Terre sont des notions que l'on peut mettre à la portée d'enfants des *degrés inférieur et moyen*, si l'on procède avec eux d'après la méthode de Rousseau et de Pestalozzi. En faisant tourner le globe terrestre devant la fenêtre ou devant une lampe, on leur rend intelligible la succession des jours et des nuits. L'observation de l'ombre d'un bâton qui varie de longueur suivant les heures du jour et l'époque de l'année, donne lieu aussi à des exercices intéressants.

Le globe terrestre est une représentation qui laisse à la Terre sa forme réelle et l'enfant n'a pas de peine à la comprendre; avec la carte, on aborde un sujet plus délicat, car on entre en pleine convention. Les objets ont trois dimensions, tandis que la carte n'en a que deux; elle en donne une image aplatie, écrasée et ramène tout au plan. Pour l'expliquer par la méthode intuitive, le meilleur moyen est de comparer sur place un relief et une carte avec la contrée qu'ils représentent, en insistant sur ce fait que si l'on contemplant le paysage d'un point placé à une très grande hauteur, on le verrait comme il est dessiné sur la carte. Si l'on possède un second relief figurant un pays situé en dehors de l'horizon de l'élève et une carte du même territoire, on continue la comparaison, réduite cette fois à deux termes. En graduant bien ces exercices, on arrive à donner à l'enfant une idée très suffisante de la carte. Il serait fort à désirer que chaque école fût au moins pourvue du relief et de la carte à grande échelle de la commune ou de la région dont elle fait partie. La construction de ces deux précieux moyens d'étude ne présente pas de difficulté sérieuse; leur exactitude n'a pas besoin d'être absolument mathématique et, si leur établissement coûte quelque temps au maître, le bénéfice qu'il en retire dans son enseignement le récompense largement de ses peines.

Dans nos écoles, l'ordre rationnel nous conduit, après la géographie de la commune et du canton, à traiter celle de la Suisse. Or notre pays, par sa nature accidentée, est l'un des plus difficiles à représenter et à comprendre. Il est donc nécessaire que les cartes mises entre les mains des élèves des degrés inférieur et moyen soient aussi simples que possible, qu'elles renferment peu de noms et qu'elles soient établies de façon à parler aux yeux. Dans les cartes en couleur, on emploiera, pour représenter les montagnes, plutôt le crayon que les hachures, car il s'éloigne davantage de la convention et rappelle mieux le dessin ordinaire.

Lorsque l'élève arrive au *degré supérieur*, on peut revenir sur les notions qu'il a acquises, par voie intuitive, dans les années précédentes, les ordonner, les grouper et les prendre pour base d'un enseignement plus complet quoique toujours limité aux faits essentiels. Après un coup d'œil général sur l'univers et quelques explications sur les phases de la lune et sur les éclipses, on aborde la forme de la Terre et la manière d'indiquer la position d'un point à sa surface. Pour passer en revue, dans un ordre logique, les diverses lignes conventionnelles que portent le globe terrestre et les cartes, il y a lieu de partir du mouvement de la Terre sur elle-même. La rotation permet de définir l'axe ; de l'axe, on passe aux explications touchant les pôles, puis à celles relatives à l'équateur, aux parallèles et aux méridiens. En s'attachant, par de nombreux exercices, à ramener la manière d'indiquer la position géographique d'un lieu à celle que l'on emploie pour désigner un point déterminé sur un papier carrelé, divisé en centimètres par exemple, on rend aisément compréhensible la notion de la latitude et de la longitude ; on l'explique d'abord sur le globe terrestre et ensuite sur la carte.

Le chapitre relatif aux saisons, aux solstices, aux équinoxes, aux tropiques et aux cercles polaires, offre quelque difficulté. Une fois que l'on a donné une idée claire de l'inclinaison de l'axe, du mouvement de la Terre autour du soleil et des quatre positions principales qu'elle occupe sur son orbite, le mieux est de revenir aux apparences dont l'enfant peut aisément se rendre compte, de lui faire observer, par une interrogation bien conduite, que le soleil ne se lève ni ne se couche toute l'année aux mêmes points du ciel, qu'il est bas sur l'horizon en automne et en hiver et plus haut au printemps et en été, sans toutefois qu'il s'élève jamais jusqu'à notre zénith, enfin que c'est le 21 juin qu'il nous paraît le plus haut et le 21 décembre qu'il est le plus rapproché de l'horizon. De cette manière, on arrive à montrer que le tropique du Cancer est le parallèle terrestre dont les habitants voient, le 21 juin, le soleil au zénith, tandis que le tropique du Capricorne est le parallèle dont les habitants ont le soleil au zénith le 21 décembre. Le cercle polaire boréal est le parallèle où le soleil reste au-dessus de l'horizon pendant 24 heures consécutives le 21 juin, et où la nuit est de même durée, le 21 décembre ; aux mêmes dates, les conditions sont inverses sur le cercle polaire austral.

Les explications touchant la lecture des cartes commenceront par la construction du plan de la salle d'école. Il est bon d'y mettre le temps voulu, de le tracer sur le tableau noir, de le faire dessiner par les élèves plusieurs fois, à des échelles différentes, et de le prendre pour base de nombreux exercices. Une fois que la classe est habituée à l'usage de l'échelle, celle-ci

peut servir à résoudre, d'après la carte, bien des problèmes intéressants.

Actuellement, on demande que les élèves soient mis à même de comprendre la représentation du relief par les courbes de niveau et les hachures. Dans un pays comme la Suisse dont on possède d'admirables cartes telles que celles de Dufour et de Siegfried, chacun doit connaître la manière de les lire et de les utiliser sur le terrain. D'ailleurs, c'est un sujet qui intéresse les enfants et qui peut fort bien être mis à leur portée si l'on emploie les moyens intuitifs. L'essentiel est d'éviter de le compliquer par des définitions abstraites ou en voulant être absolument complet. Il suffit de faire comprendre la méthode générale; c'est à l'élève lui-même qu'il appartient de résoudre les problèmes de détail qui peuvent se présenter dans la pratique.

On expliquera les courbes de niveau en les traçant sur un tas de sable, sur un cône en carton, ou en supposant une contrée envahie par une nappe d'eau qui s'élève graduellement. On dessinera sur le tableau noir des montagnes de moins en moins régulières et, au-dessous, leur représentation au moyen des courbes, puis au moyen des hachures tracées perpendiculairement à celles-ci et graduées de force suivant que les courbes s'éloignent ou se rapprochent. Le but enfin sera atteint si l'on peut lire, avec les élèves, une carte sur le terrain même, puis placer sous leurs yeux des cartes à courbes de niveau et à hachures de régions qu'ils ne connaissent pas, ainsi que des vues panoramiques des mêmes territoires. Là, comme en tant d'autres points du programme primaire, on échoue si l'on s'en tient à la théorie, tandis que l'on réussit en procédant au moyen d'exemples et d'exercices bien gradués.

W. ROSIER.

De la réorganisation des écoles normales

II.

Abordons aussi la question de l'internat.

Et tout d'abord, il est surprenant de constater que Messieurs les rapporteurs n'ont pas daigné mentionner un seul des avantages nombreux que présente un internat bien organisé. On ne nous parle que des conséquences mauvaises, des pires résultats provenant du plus abominable des internats. Et si l'on tolère jusqu'à un certain point un internat comme celui de l'école normale de Wettingen, c'est pour des raisons assez étranges. Je l'ai étudié à fond cet établissement; et ce que j'y ai trouvé de meilleur, ce n'est certes pas le fait que les élèves vont au théâtre. Ces soirées au théâtre, que vous admirez, sont, à mon avis, une chose nuisible. Le théâtre offre à l'imagination du jeune homme et à la société en général beaucoup de mauvaises choses et peu de bonnes. D'un autre côté, croyez-vous que ce soit un grand avantage d'avoir tous les jours une espèce de table d'hôte dont le menu a été approuvé par un directeur d'école normale? Simplicité! simplicité! simplicité! Voilà quelle a toujours été ma devise. Si en parlant, à page 16, de nourriture distribuée sous forme de

rations, on fait allusion aux écoles normales de Porrentruy et de Delémont, je déclare que c'est une calomnie indigne, et qui ne doit pas figurer dans une étude sérieuse concernant ces deux établissements. Je sais bien qu'il y aura toujours des mécontents lorsqu'il s'agit de la table et d'autre chose; mais l'expérience prouve que les plus exigeants sont souvent ceux qui ont le moins de raisons de se plaindre. Je ne m'arrêterai pas davantage là-dessus; je dirais peut-être des choses qui pourraient blesser certaines personnes.

Vous dites qu'à Wettingen il y a une belle bibliothèque à la disposition des élèves, mais je doute qu'on en trouve une mieux nourrie qu'à Porrentruy, et cela déjà depuis de nombreuses années. Vous parlez de chambres confortables pour des groupes de 2 à 4 élèves; mais on les prépare à Porrentruy aussi, quoique, à mon avis, ce ne soit pas une chose indispensable. J'ai dormi sept ans de ma vie dans ces longs dortoirs qui semblent effrayer certains gens, sans que jamais j'aie eu l'idée de me plaindre. Les officiers de l'armée et de la marine hollandaises, les aspirants civils pour les Indes passent les années de leur jeunesse dans ces longs et sombres dortoirs. Les officiers prussiens et tant d'autres subissent ce même supplice et restent cependant des hommes. Bitzius, notre excellent directeur d'éducation défunt, et Schenk, le grand homme, et tant d'autres ont aussi passé par cette galère. Êtes-vous bien convaincus que l'externat que vous voulez ériger à la place d'une institution que vous cherchez à renverser, ait toutes les qualités, toutes les vertus que vous supposez? Admettons que l'école normale des instituteurs soit transportée à Delémont. Une nouvelle industrie s'implantera dans cette localité, non pas certes pour prendre dans chaque famille un ou deux pensionnaires auxquels on consacrerait ses loisirs, mais pour créer autour de l'école normale autant de petits internats qui devront rapporter le plus possible. Vous pouvez croire à une vie de famille? Mais ne nous payons pas de mots. L'éducation se fait avant tout par le milieu dans lequel on vit. Ce milieu est à créer, si nous voulons qu'il exerce une salutaire influence sur nos jeunes instituteurs confiés à l'externat. Cette création serait certainement une entreprise longue et difficile sinon impossible. D'ailleurs l'internat n'a-t-il pas produit dans notre pays des hommes d'école, des citoyens dont celui-ci peut être fier? Les Jolissaint, les Paroz, les Breuleux et tant d'autres dont le Jura s'honore à bon droit, n'étaient-ils pas élèves de l'école normale avec internat, internat autrement sévère que celui que nous voulons aujourd'hui? Et pourquoi parler de ceux qui ne sont plus au milieu de nous. Vous, Messieurs les instituteurs du Jura, anciens élèves de l'internat de l'école normale de Porrentruy, seriez-vous enclins à l'hypocrisie, seriez-vous des gens ombrageux, des hommes à préjugés ou capables de dissimulation? Non, mille fois non, l'école normale avec son internat n'a pas, malgré ses imperfections, produit autre chose que des hommes d'une haute valeur morale! Ce serait insulter à votre dignité de supposer un instant que l'internat a éteint en vous les nobles aspirations de l'adolescent à devenir un homme de bien. Quelques-uns d'entre vous, anciens élèves de Porrentruy, n'ont en vue, dans la réorganisation de nos écoles normales, que la substitution de l'externat à l'internat. Mais soyons maîtres de nous-mêmes et examinons froidement, calmement les choses. Vous vous souvenez de loin que telle règle de discipline vous paraissait insupportable, que tel fait isolé concernant votre bien-être matériel n'était pas ce que vous rêviez, et vous oubliez les avantages, les privilèges dont vous avez joui dans cette période, disons cette belle et utile période de votre existence. Quand une maison se détériore ou qu'elle n'est plus suffisante, on ne la brûle pas, on la répare et on y fait des adjonctions. Ne l'oubliez pas, si l'internat n'avait pas existé, le 90 % d'entre vous n'auraient pas la position honorable que vous occupez.

(A suivre.)

J.-F. LANDOLT.

CHRONIQUE SCOLAIRE

GENÈVE. — **Université.** Le nombre des étudiants et auditeurs inscrits à l'Université pour le semestre d'hiver atteint un total de 1006, nombre qui n'a jamais été atteint jusqu'ici par aucune université suisse, soit : Faculté des sciences, 191 étudiants, 49 auditeurs; Lettres, 124 étud., 147 aud.; Droit, 110 étud., 7 aud.; Théologie, 48 étud., 2 aud.; Médecine, 289 étud., 39 aud. Cette jeunesse studieuse se décompose, au point de vue de la nationalité, en 175 Genevois, 155 Confédérés, et 676 étrangers, Orientaux en majorité.

L. GIN.

VAUD. — **Moudon.** M. Eugène Corthésy, actuellement maître secondaire à Villeneuve, est nommé maître de français, d'histoire et de géographie au collège et à l'école supérieure, et M. G. Meylan, pasteur à Moudon, directeur du collège et de l'école supérieure.

— **Aigle.** Le 30 décembre, les élèves et les maîtres du collège et de l'école supérieure étaient réunis d'une façon tout intime dans la grande salle du collège pour faire leurs adieux à M. Klunge, directeur de cet établissement depuis le 1^{er} juillet 1886. Les circonstances particulières de son départ jetaient une ombre de tristesse sur les fronts. Une élève a d'abord présenté à M. le directeur un cadeau offert en souvenir, l'assurant au nom de tous d'une sincère et inaltérable reconnaissance.

D'une voix entrecoupée par l'émotion, M. Klunge a ensuite rappelé son arrivée, il y a onze ans et demi, et le programme qu'il se traçait alors, fondé sur l'amour, la confiance réciproques de tous, directeur, maîtres et élèves, et qu'il a eu la joie de voir se réaliser. Puis, passant de banc en banc, il serre la main à chacun des élèves, et l'on se retire, le cœur ému de ces touchants adieux.

Nominations. M. Louis Gagnaux ayant été élu syndic de Lausanne, il a été remplacé au département de l'instruction publique par M. Louis Henchoz, notre excellent correspondant à Lausanne. M. Henchoz sera spécialement chargé du service du matériel gratuit à livrer aux écoles. Nos félicitations.

VALAIS. — **Ecoles de répétition.** Un journal valaisan a fait dernièrement une triste description des écoles de répétition. Les élèves n'y viennent que parce qu'ils y sont forcés, et dès que le maître tourne le dos, il n'y a plus de discipline. Les travaux écrits ne sont pas faits régulièrement; plusieurs élèves oublient leur matériel nécessaire à la maison pour avoir l'occasion de perdre du temps. Quand l'instituteur questionne en histoire, en géographie, en instruction civique, il y a toujours un groupe qui répond ironiquement, en se moquant du maître. D'autres élèves se présentent intentionnellement dans un tel état de malpropreté qu'il faut les renvoyer; ils gagnent ainsi une heure à se débarbouiller. Quand le corps enseignant porte plainte aux autorités scolaires et que celles-ci font les démarches nécessaires pour punir les coupables, les parents, les amis se mettent en campagne et n'épargnent ni reproches, ni menaces aux commissions d'école. Dans ces conditions, le Conseil d'Etat vient de décider que toutes les recrues qui, dans l'examen préparatoire, n'obtiendront pas des notes considérées comme suffisantes auront à suivre, à leurs frais, pendant quinze jours, au chef-lieu du canton, une école de répétition générale.

NEUCHÂTEL. — **Conférences de district.** Les conférences d'hiver du corps enseignant primaire et frœbelien ont eu lieu au milieu du mois de décembre dans chaque district. Vu le peu de temps qui s'était écoulé depuis les conférences générales, il n'avait pu être préparé de rapports préliminaires sur les questions mises à l'étude, savoir : 1^o l'enseignement de la lecture à l'école

enfantine, et 2^o la simplification du programme d'enseignement aux degrés inférieur et moyen.

Tout se borne donc à un échange d'idées propres à renseigner les rapporteurs sur les objets mis à l'étude.

En ce qui concerne la première question, on s'est montré d'accord pour conserver la méthode phonétique, mais on a critiqué, avec raison, le manuel Régimbeau, en usage dans le canton de Neuchâtel. Des divergences se sont manifestées au sujet du moment où il est convenable de commencer l'épellation.

Quant à la seconde question, les districts du Val-de-Ruz, de la Chaux-de-Fonds et du Locle se sont prononcés dans le sens d'une simplification du programme de l'histoire et de la géographie dans les degrés inférieur et moyen.

Si nous sommes bien informés, il aurait même été question de supprimer ces deux branches au degré inférieur. Toutefois, au Locle, on a paru admettre que les premières leçons de géographie, — l'étude du lieu natal n'étant qu'une extension des leçons de choses de l'école enfantine, une préparation à l'étude de la géographie des lieux que l'on n'a pas sous les yeux, — ont bien leur place au degré inférieur. Mais s'il s'agit de l'étude générale de la terre, forme et grandes divisions, il est évident que ces choses ne disent rien à l'esprit des enfants, et que c'est là qu'il faut simplifier.

De même, en histoire, il y a lieu de se borner à raconter des faits historiques, à en tirer tout ce que l'on peut au point de vue moral; quant à la chronologie elle ne parle pas plus aux enfants que les vastes espaces du globe terrestre. Si l'on peut rattacher à la géographie les faits qui concernent la localité, ce sera de l'histoire qui en dira plus long qu'une savante chronologie.

Une voix s'est élevée aussi pour demander la simplification du programme de l'orthographe, dans le sens que l'on ne compte plus de fautes dans certains cas à déterminer, où le bon sens et l'étymologie sont en désaccord avec la mode orthographique usuelle. La proposition a été appuyée, mais comme pour les précédentes propositions, tout a été renvoyé aux conclusions que présenteront les rapporteurs au mois de mai prochain.

D. PAL, inst.

SUISSE ROMANDE. — Revision des statuts de la Société pédagogique. Le 27 décembre s'est réunie au Bielerhof à Bienne, sous la présidence de M. Bueche, la commission de revision des statuts de la Société pédagogique romande. Etaient présents MM. Rosier et Baatard pour Genève, Guex et Henchoz pour Vaud, E. Clerc et Scherf pour Neuchâtel, Perriard pour Fribourg, Duvoisin et Schaller pour le Jura bernois. M. Knapp, professeur à l'école normale de Neuchâtel, notre président, M. Gylam, notre gérant, M. Baumgartner, assistaient à la séance en auditeurs bénévoles. La commission a déterminé les bases fondamentales et l'organisation générale de la société; elle a chargé MM. Guex et Henchoz de rédiger un deuxième projet qui sera soumis à la revision de MM. Rosier, Baatard et Gylam. La commission plénière aura ensuite une nouvelle réunion le lundi de Pâques probablement à Neuchâtel.

JURA BERNOIS. — Synode libre de Courtelary. Notre corps enseignant a eu sa réunion ordinaire le 18 décembre dernier, au chef-lieu du district. La séance est ouverte par une éloquente allocution de M. Wuilleumier de Renan, président sortant de charge, puis des diplômes sont décernés à M^{lles} Monnin et Neuhaus qui, depuis plus de trente ans, exercent avec distinction et un entier dévouement les fonctions d'institutrices dans les écoles de Saint-Imier.

Après une intéressante discussion de la question, « que peut faire l'association des instituteurs pour la protection des enfants faibles d'esprit », l'assemblée adopte la conclusion suivante, proposée par M. Mercerat : « Depuis que la question a été soumise aux sections par le comité central, elle a fait un pas

immense par la prise en considération par le Grand Conseil de la motion du Dr Schwab; en conséquence la situation n'est plus la même et nous trouvons que la Société des instituteurs bernois doit, pour le moment, se contenter de prêter son concours moral à tous les efforts qui seront faits pour mettre à exécution complète l'article 55 de la loi du 6 mai 1894. » Conformément aux statuts, le nouveau comité est choisi, pour une période de deux ans, parmi le corps enseignant du Bas-Vallon de Saint-Imier, et des remerciements bien mérités sont exprimés à l'ancien comité pour son excellente gestion.

Les questions proposées par le comité directeur de la Société pédagogique de la Suisse romande seront traitées dans la réunion du mois de mars, où des rapports seront présentés sur la première de ces questions (*programme minimum et unification des manuels et des moyens généraux d'enseignement*) par les instituteurs de Sonvillier, et sur la seconde (*application de la loi militaire aux instituteurs*) par ceux de la Montagne du Droit de Sonvillier.

La séance est close par un appel chaleureux en faveur des publications de la Société pédagogique de la Suisse romande, l'*Educateur* et l'*Agenda des écoles*.

A. GYLAM.

— **Section pédagogique.** L'ancien comité central de Delémont et le nouveau comité de Porrentruy ont eu, le 31 décembre 1897, une réunion à l'école normale de Porrentruy.

Le nouveau comité s'est constitué comme suit : Président, M. Chatelain, inspecteur; vice-président, M. Schaller, directeur; secrétaire, M. Vauclair, professeur; caissier, M. Colliat, instituteur; assesseur, M. Neuenschwander, prof.

Les comptes sont approuvés. Outre les 300 fr. versés au comité biennois en vue du congrès de 1898, il reste en caisse 859 fr. 50. Pendant l'exercice de Delémont la fortune a augmenté de 607 fr. 95. L'ancien comité de Delémont émet le vœu que les conclusions adoptées par l'assemblée générale de Delémont ainsi que le rapport de la commission d'études soient envoyés : 1° à la commission des écoles normales; 2° au Conseil exécutif du canton de Berne, par l'intermédiaire de la Direction de l'instruction publique.

— **Synode libre de Laufon.** Il s'est réuni le 22 décembre à Laufon. M. Oser, instituteur à Blauen, a présenté un rapport sur l'école complémentaire qui ne doit pas se contenter d'être une école de répétition préparant aux examens de recrues, mais devenir l'école pratique du jeune citoyen. A ce sujet, il a été constaté qu'un élève récalcitrant ayant renversé son encrier sur le plancher et sur sa collection du *Fortbildungsschüler* et n'ayant pas voulu sortir de la classe sur l'ordre du maître, a été condamné par le juge de police à 5 fr. de dommages-intérêts, à un jour de prison pour résistance aux autorités, aux frais et dépens. Le comité central de la Société des instituteurs bernois propose de boycotter toutes les maisons de commerce qui font paraître des annonces dans la *Feuille officielle scolaire* du canton de Berne. Il paraît que le journal officiel nuit aux intérêts du *Berner Schulblatt* en lui enlevant des annonces. L'assemblée estime qu'il est temps de cesser les hostilités contre la Direction de l'instruction publique; elle repousse à l'unanimité la proposition du comité central.

BERNE. — **Plan d'études pour les écoles allemandes bernoises.** Le plan d'études pour les écoles allemandes du canton de Berne vient d'être distribué. Il indique les moyens d'enseignement généraux à introduire dans les classes, les ouvrages obligatoires et recommandables à l'usage des élèves. La commission spéciale qui avait élaboré le plan d'études des écoles françaises avait aussi introduit dans son projet l'indication des ouvrages scolaires obligatoires et recommandables. Mais mal lui en prit. M. Martig, directeur de l'école normale de Hofwyl, tomba à bras raccourcis sur le plan d'études jurassien, et parvint à faire hisser tout ce qui concernait les ouvrages classiques.

PARTIE PRATIQUE

I. LANGUE FRANÇAISE

COURS INFÉRIEUR

1^o *Parler, écrire et lire.* — Composer, par le procédé indiqué dans le numéro précédent, de petites phrases comme les suivantes, les faire écrire et lire, puis les dicter.

papa vide sa pipe. — il a mal à la tête. — évite la rivière. — victor a été puni. — numa partira mardi. — il sera revenu samedi. — aline ira sur le canapé. — léonie a une pelote. — une vipère a mordu vital. — le malade avalera la pilule. — le camarade a ri. — éva pèle une rave. — la lune se lève. — le caporal a été sévère.
(D'après *Mon joli petit livre.*)

2^o *Exercice de composition.* — *Pour écrire un mot.* — Je mets mon cahier sur le pupitre. Je l'ouvre. Je prends ma plume. Je regarde si la pointe est encore bonne. Je la place entre le pouce et les deux premiers doigts. Je me tiens droit. Je plonge ma plume dans mon encrier. Je la retire doucement. Je fais lentement les déliés et les pleins. Je m'applique tant que je peux. Je lie bien les lettres. J'ajoute les points et les accents. Je ne fais point de taches. Je lis attentivement le mot. J'essuie ma plume. Je la pose sur le pupitre. Je veux m'efforcer de faire toujours mieux.
(D'après *Deuxièmes lectures illustrées.*)

3^o *Enseignement mutuel.* — Ce problème est trop difficile! Je ne le comprendrai jamais, disait le petit Pierre.

— Veux-tu que nous essayions de le faire ensemble? murmura à son oreille son voisin Lucien, l'élève le plus fort de la classe. Tu vas voir comme c'est simple, lorsqu'on s'y met à deux.

Les deux enfants se mirent à travailler ensemble.

— Cherche d'abord ce que cela a coûté. C'est cela. Maintenant, cherche à quel prix le négociant l'a revendu. C'est bien cela. Eh bien, maintenant, fais la différence.

— Oh! j'ai compris, s'écria Pierre, c'est très simple.

— Voyons, explique-moi à ton tour, dit Lucien; et l'élève le plus savant de la classe écouta avec la plus grande attention l'élève le plus ignorant, voulant s'assurer que son petit camarade avait réellement compris.

Maximes : Il se faut entr'aider : c'est la loi de la nature. — L'amitié est préférable à la fortune.
(*L'Ecole moderne.*)

E. P.

COURS MOYEN

L'orthographe

La question de l'orthographe au degré inférieur de l'école primaire a été traitée au point de vue pratique dans les numéros 12, 13 et 14 de l'année dernière. Pour faire suite à cette courte étude, nous donnons ci-après, sur cette même question déjà si souvent discutée et cependant toujours nouvelle, quelques extraits d'un rapport de M^{lle} E. Hess, institutrice à Bienne, pour le degré moyen.

L'orthographe, dit le rapport, cette branche si importante de la langue maternelle, mérite à juste titre une large place dans l'enseignement. N'est-elle pas en effet le sujet constant de nos soucis? Ne nous réduit-elle pas souvent au

désespoir? Où est, parmi nous, celui qui ne passe pas journellement de longues heures à corriger des devoirs émaillés des fautes les plus grossières, se repentant, se succédant, quoi que nous fassions? A peine avons-nous terminé l'explication, l'étude de telle règle de grammaire que voilà les fautes qui se renouvellent et fourmillent de plus belle. Et cependant cette règle n'avait été formulée qu'à la suite de nombreux exemples fournis par les élèves et élucidés convenablement à la planche noire; elle avait été répétée encore dans des exercices de toutes sortes. D'où vient aussi que telle faute d'orthographe d'usage réapparaît toujours en dépit de tous les efforts tentés pour l'extirper? Inutile de dire que l'inattention, l'indifférence, la négligence, l'étourderie, la paresse de l'élève, l'empêchent le plus souvent d'écrire correctement ses devoirs. Ce n'est pas tout, n'accusons pas trop les enfants. Dans nombre de localités du Jura bernois, l'élément allemand est fortement représenté. Les parents de quantité d'élèves parlent un français où dominent les germanismes, si encore ils le parlent. Comment parvenir à doter leur postérité d'un langage, d'une orthographe quelque peu corrects, du moment que, à commencer par la prononciation, tout pèche par la base? Ajoutons à cela l'influence fâcheuse du patois dans les communes rurales, le trop peu de soin que l'on met dans bien des familles à s'exprimer avec quelque correction, enfin, vu ces circonstances, la place trop restreinte réservée à l'enseignement du français dans nos programmes. Que faire? Retrancher ailleurs pour augmenter ici? Ce n'est guère possible. Il vaut mieux s'efforcer de découvrir les moyens qui nous conduiront plus sûrement au but à atteindre, celui d'une orthographe irréprochable.

A cet effet, l'enseignement doit être pratique, gradué, varié, captivant, intuitif, en un mot à la portée des enfants. Il s'adressera à l'esprit et au cœur; il développera ainsi infailliblement et harmoniquement toutes les facultés intellectuelles, l'attention, la réflexion, le jugement, le raisonnement, la mémoire. Il forgera les jeunes esprits en les meublant et les meublera aussi en les forgeant. Il préviendra en même temps l'étourderie, la distraction, la paresse, le dégoût d'un travail assidu, défauts si communs chez les écoliers. Il s'appliquera enfin systématiquement à développer l'oreille, l'œil, la main, l'intelligence.

(A suivre.)

COURS SUPÉRIEUR

Composition

Pourquoi j'aime mon village

Naturel d'aimer le lieu de sa naissance. Après l'amour que l'on doit à ses parents, il n'est guère d'affection plus sainte, plus durable, d'affection mieux placée. Tout homme bien né aime sa patrie, donc aussi sa commune. J'aime B... parce que j'y suis né, parce que j'y passe les plus beaux jours de ma vie: la douce et innocente enfance. J'ai là quels parents? Ce sont autant de liens doux et forts qui vous unissent à votre lieu natal. Vous ne pouvez oublier les parents qui dorment du sommeil éternel à l'ombre du clocher de votre paroisse. Vous me demandez pourquoi j'aime mon village, pas facile de répondre comme il faudrait à cette délicate question. On sent mieux la réponse qu'on ne peut bien la dire. Pourquoi l'oiseau aime-t-il son nid? Parce qu'il représente pour lui ses joies, son bonheur, la plus belle part de sa vie. Eh bien, ce que le nid est pour l'oiseau, le village, avec ses tendres et pieux souvenirs, l'est pour l'enfant.

H. MONNIN.

On lit beaucoup Horace et Montaigne vers la fin de la vie pour apprendre comment on aurait dû vivre.

FAGUET.

Cours élémentaire de littérature française

II^eme partie. — Renaissance

V

Poètes

La Renaissance fit éclore des poètes en grand nombre. Quelques-uns furent des maîtres, portant la belle marque de l'antique; beaucoup furent des esprits charmants, érudits sans trop de pédantisme, spirituels sans efforts, aimables comme le temps où ils vivaient.

Nous ne mentionnerons que Clément Marot, Ronsard, Antoine de Baif, Joachim du Bellay, Remi Belleau, Du Bartas, Agrippa d'Aubigné, Maynard et Jodelle.

Clément Marot (1493-1544) tient le milieu entre les trouvères du moyen âge et les poètes de la Renaissance. Valet de chambre de Marguerite d'Angoulême, sœur de François I^{er}, il amusa, dans sa jeunesse, les cours galantes, et prit le goût du badinage insouciant et de la gaie science. Par esprit frondeur, il se fit protestant, et, dès lors, sa vie fut pleine de tourments. Il fut tiré des prisons du Châtelet par son protecteur François I^{er}, et bientôt incarcéré de nouveau pour sa traduction des Psaumes de David, condamnée en Sorbonne. Il se réfugia à Genève, mais le poète dont on chante encore les œuvres dans les églises protestantes fut banni par Calvin pour la légèreté de ses mœurs. Il s'en alla alors à Turin, où il trouva la tranquillité. Ce n'est évidemment pas comme poète religieux, paraphrasant les *Psaumes*, que Marot est digne de gloire. Il était de la race de Villon et excellait dans le genre léger. Il a composé des épîtres fort jolies, et est même le créateur, en France, de ce genre poétique. Citons quelques vers de lui, pris presque au hasard, dans son œuvre si intéressante :

J'abandonnais, sans avoir commis crime,
L'ingrate France, ingrate, ingratissime,
A son poète; et en la délaissant,
Fort grand regret ne vint mon cœur blessant.
Tu mens, Marot; grand regret tu sentis
Quand tu pensas à tes enfants petits!

Pierre de Ronsard (1524-1585) fut le grand poète de la Pléiade. Au sortir de sa retraite laborieuse dans le collège de Coqueret, il publia coup sur coup des sonnets, des élégies, des épithalames, des odes, une comédie (traduction du *Plutus* d'Aristophane), une épopée, la *Franciade*, enfin des essais plus ou moins brillants dans tous les genres poétiques; et il entra de plain-pied dans la gloire. Ses contemporains, depuis le roi Charles IX jusqu'à la reine Elisabeth d'Angleterre, en passant par Le Tasse et Montaigne, comblèrent d'honneurs et d'éloges le poète qui ressuscitait Homère et Pindare. Sa vie fut une longue apothéose.

Le mérite principal de Ronsard est d'avoir, comme l'a dit Fénelon, « dénoué la versification naissante ». Sa langue « magniloquente et haut tonnante » a beaucoup de couleur et d'harmonie; il a manié avec aisance les rythmes les plus variés, il a mis beaucoup de grâce dans de petites pièces qui ont gardé une fraîcheur délicieuse. Citons les deux premières strophes d'une ode bien connue :

Mignonne, allons voir si la rose,
Qui ce matin avait desclose
Sa robe de pourpre au soleil,
A point perdu, cette vesprée,
Les plis de sa robe pourprée
Et son teint au vôtre pareil.

Las! voyez comme en peu d'espace,
Mignonne, elle a dessus la place,
Las! las! ses beautés laissé choir!
O vraiment marâtre Nature!
Puisqu'une telle fleur ne dure
Que du matin jusques au soir!

Rappelons encore ce sonnet :

Quand vous serez bien vieille, au soir, à la chandelle,
Assise auprès du feu, devisant et filant,
Direz, chantant mes vers et vous émerveillant,
Ronsard me célébrait du temps que j'étais belle.

Lors, vous n'aurez servante oyant telle nouvelle,
Déjà sous le labeur à demi sommeillant,
Qui, au bruit de mon nom, ne s'aïlle réveillant,
Bénissant votre nom de louange immortelle.

Je serai sous la terre, et, fantôme sans os,
Par les ombres myrtheux je prendrai mon repos :
Vous serez au foyer une vieille accroupie,

Regrettant mon amour et votre fier dédain.
Vivez, si m'en croyez, n'attendez à demain,
Cueillez dès aujourd'hui les roses de la vie.

Antoine de Baïf (1534-1592), secrétaire de Charles IX, est surtout connu pour avoir tenté d'introduire un système de vers mesurés à l'antique. Ce fut un érudit et un curieux, qui réussit fort bien dans la traduction du théâtre ancien. Il a laissé de gracieux vers comme ceux-ci :

La rose est belle, et soudain elle passe;
Le lis est blanc et dure peu d'espace.

.

Et ta beauté, belle parfaitement,
Ne pourra pas te durer longuement.

Joachim du Bellay (1524-1560), l'auteur du manifeste éloquent de la Pléiade, fut, dans ses œuvres, plus mesuré et plus naturel que ses amis. On ne peut lui faire le reproche que Boileau adresse à Ronsard : sa muse ne parle pas grec et latin. Avec un tact inné de bon écrivain, il s'écarta des promesses de son manifeste, et mérita le beau surnom d'«Ovide français». Citons le début d'un joli sonnet sur l'amour du clocher :

Heureux qui comme Ulysse a fait un beau voyage!
Ou comme celui-là qui conquit la toison,
Et puis est retourné, plein d'usage et raison,
Vivre entre ses parents le reste de son âge!

Remi Belleau (1528-1577) eut, près de puissants protecteurs, une vie douce et heureuse. Il a écrit des poésies descriptives sur les pierres précieuses et des poésies champêtres ou *Bergeries*. Voici de charmants vers de lui :

Ha, que nous t'estimons heureuse,
Gentille cigale amoureuse!
Car aussitôt que tu as beu
Dessus les arbrisseaux un peu

De la rosée, aussi contente
Qu'est une princesse puissante,
Tu fais de ta douce voix
Tressaillir les monts et les bois.

Du *Bartas* (1544-1590), poète protestant, écrivit un poème très inégal : la *Semaine* ou *Création du monde*. Cette œuvre eut un grand succès, fut traduite dans presque toutes les langues et eut trente éditions en dix ans.

Agrippa d'Aubigné (1550-1630), huguenot militant, s'est montré très grand poète dans ses *Tragiques*, mélange de satire et d'épopée. Il parle avec rudesse et haine, et trouve parfois des accents fort beaux, soit pour glorifier les martyrs :

Les cendres des brûlés sont précieuses graines,
soit pour flétrir le roi de France, qui présida au massacre de la Saint-Barthé-
lemy :

J'en ai rougi pour vous quand l'acier de mes vers
Burinait votre honte aux yeux de l'univers.

Maynard (1542-1646) a fait de très jolis vers, dans lesquels il attaque fréquemment les grands avec une indépendance de pensée remarquable. Voici un sonnet de Maynard :

Rome qui sous tes pieds as vu toute la terre!
Ces deux fameux héros, ces deux grands conquérants
Qui, dans la Thessalie, achevèrent leur guerre,
Doivent être noircis du titre de tyrans.

Tu croyais que Pompée armait pour te défendre,
Et qu'il était l'appui de ta félicité.
Un même esprit poussait le beau-père et le gendre :
Tous deux avaient armé contre ta liberté.

Si Jules fût tombé, l'autre, après sa victoire,
Par un nouveau triomphe eût abaissé ta gloire
Et forcé tes consuls d'accompagner son char.

Je les blâme tous deux d'avoir tiré l'épée,
Bien que le Ciel ait pris le parti de César
Et que Caton soit mort dans celui de Pompée.

Jodelle (1532-1573) eut, dans la Pléiade, le rôle de réformateur du théâtre. Il s'attacha à substituer aux genres usités au moyen âge l'art dramatique grec et romain. C'est Jodelle qui a donné la première tragédie : *Cléopâtre*, en 1552, tragédie divisée en cinq actes, avec des monologues, des récits et des chœurs en vers de douze syllabes. Les tragédies de Jodelle sont oratoires et sentencieuses : ce sont des drames sans aucune tendance psychologique marquée. Jodelle donna aussi la première comédie : *la Rencontre*, une pièce qui, à vrai dire, ressemble assez aux farces. Précurseur bien lointain de Racine, Jodelle ne fait pas pressentir Molière.

HENRIETTE DUPORTAL.

II. CHANT

Une leçon

(Troisième année scolaire)

Mes enfants, vous vous êtes exercés, en première et en deuxième année, à chanter les cinq ou six premiers tons de la gamme, tantôt plus haut, tantôt

plus bas. Vous avez aussi appris quelques petits chants tout simples, que vous chantez avec plaisir. Vous savez en outre battre la mesure à deux et à trois temps.

Pour représenter les tons et pour indiquer s'ils doivent être chantés haut ou bas, il existe des signes que vous ne connaissez pas encore et que nous allons maintenant apprendre à connaître.

Reprenons, à cet effet, l'un des chants que vous savez le mieux et chantez-le en battant la mesure à deux temps :

Quand la cloche du matin
Nous dit d'un ton argenté
Qu'à l'école il faut venir,
Nous partons avec plaisir.

Vocalisez-le, c'est-à-dire remplacez les paroles par la syllabe *la*. Vous, au troisième banc, répétez-le. Henri, encore une fois, toi seul.

Essayez maintenant de chanter la mélodie en solfiant, c'est-à-dire en nommant les tons :

do ré mi fa sol sol sol
sol fa mi do ré mi ré
do ré mi fa sol sol sol
sol fa mi ré do mi do.

C'est bien cela. Jules, chante seul. Ida, essaye aussi. Bien. Nous allons à présent mettre au tableau noir les signes auxquels on donne ces noms et nous aurons ce que l'on appelle des notes. Mais tout d'abord, il nous faut des lignes, que nous disposerons comme les échelons d'une échelle, pour y placer ces notes et pour indiquer si elles doivent être chantées haut ou bas. Voilà ces lignes; combien y en a-t-il? On donne à ces cinq lignes le nom de portée musicale, et la première ligne est celle d'en bas; où est la cinquième? Il nous en faut encore une petite, qui porte un nom un peu difficile à retenir et que nous placerons au-dessous de la portée. Solfiez encore une fois, puis chacun de vous me dictera une des notes que vous aurez chantées. Comment sont placées ces notes? Comment se nomme celle-ci? Et celle-ci? Et encore celle-là? Louis, viens montrer celles que tes camarades te demanderont. Chantez ces notes (les montrer ou les faire montrer en même temps), puis vocalisez, toujours en battant la mesure. Écrivons les paroles au-dessous et chantons-les: en chœur; deuxième banc; quatrième banc; toi, Ernest; et toi, Alice. C'est bien.

Émile, viens maintenant tirer, de haut en bas, à travers la portée, un petit trait devant chacune des notes que vous avez chantées en baissant la main. C'est cela. Combien y a-t-il de notes entre deux de ces traits? Où il n'y a qu'une note, l'avez-vous chantée en baissant la main ou en la relevant? En relevant la main, vous n'avez pas chanté, vous avez donc fait silence; ce silence s'indique par le signe que voilà et que l'on nomme un soupir. Les notes et les silences qui se trouvent entre deux traits forment une mesure, et ces traits sont des barres de mesure.

Effaçons maintenant le texte et remplaçons quelques notes par d'autres, de façon à former de nouvelles mélodies, que vous vous exercerez à solfier et à vocaliser, individuellement et en chœur; en continuant ces exercices, vous apprendrez à lire les notes comme vous apprenez à lire les mots dans votre livre de lecture; ce sera le but essentiel de nos leçons de chant.

E. PÉQUEGNAT.

Le bonheur n'est pas chose aisée; il est très difficile de le trouver en nous, et impossible de le trouver ailleurs.

Accords. — Réparations.

FONDÉ 1807

HUG FRÈRES & C^{IE}, ZURICH

FONDÉ 1807

Magasin de musique, vente et abonnement



Pianos de construction solide, châssis en fer, haut. 126 cm., excellent mod. suisse, à 7 octaves fr. 675

Pianettino de 5 octaves fr. 375.

Piano d'étude de 6 octaves fr. 550.

Pianos des meilleurs facteurs de la Suisse et de l'étranger.

HARMONIUMS américains et allemands, pour la famille, l'église et l'école, depuis 110 fr.

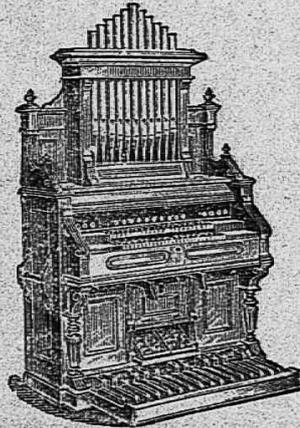
VENTE — LOCATION — AMORTISSEMENT

VIOLONS pr séminaires, régents et élèves, avec archet, boîte, cordes, etc.

Tous les instruments et accessoires de musique.

Zither-harpes, instruments à manivelles, boîtes à musique, etc.

Conditions spéciales pr Instituteurs, etc.



Garantie. — Amortissement.

Garantie. — Amortissement.

Accords. — Réparations.

On demande

pour le bureau de la **Société suisse d'assurances générales sur la vie humaine**, à Zurich, une demoiselle, bien éduquée, possédant à fond le français. (M. 5382 Z.) 75

CHOCOLAT SUCHARD

CLICHÉS

d'après les procédés les plus modernes

IMPRIMERIE C. SCHWEIZER & Co.,
BIENNE

ANÉMIE

PILULES D'BLAUD

CHLOROSE

CONTRE
LES PÂLES COULEURS (MALADIE DES JEUNES FILLES)

Elles sont employées avec le plus grand succès depuis plus de 50 ans par la plupart des médecins français et étrangers.

Les **VERITABLES PILULES BLAUD** se vendent seulement en flacons de 100 et 200 pilules et ne se détaillent jamais.

Chaque pilule porte gravé le nom de l'inventeur comme ci contre :

A. SCIORELLI, 2, Place des Vosges, Paris.



RENTES VIAGÈRES

Les placements viagers peuvent être constitués par des versements au comptant ou par cession de titres, d'effets publics, d'obligations hypothécaires, etc.

Age du rentier	Versement unique pour une rente viagère immédiate de 100 fr. par an	Age du rentier	Rente annuelle pour un placement de 1000 fr.
50	1461. 95	50	68. 40
55	1290. 15	55	77. 51
60	1108. 80	60	96. 19
65	923. 83	65	108. 25
70	776. 77	70	128. 74

Les *nouveaux tarifs*, les *prospectus* et les *comptes-rendus* sont remis gratuitement à toute personne qui en fait la demande à l'Agence ou à la Direction de la

Société suisse
d'Assurances générales sur la vie humaine
Précédemment: Caisse de Rentes Suisse
à ZÜRICH.

74

AUX SOCIÉTÉS DE CHANT

CHŒURS D'HOMMES

Chœurs mixtes — Chœurs scolaires
Cantates **Grandson — Davel**
Pestalozzi.
Chœurs de dames.

Editions à prix réduits :
25 et 30 cent

LE CHANTEUR ROMAND

recueil contenant 24 romances et
30 chansons nouvelles
1 volume relié, avec musiques

Prix : 2 fr.

30 mélodies chant et piano

Le Sentier perdu, Le Rouet, Le récit du Mobile, La première neige, Mélancolie, Avril revient, Beaux rêves d'or, etc., etc., etc.

Grande édition illustrée

Catalogue et spécimens sur demande adressée à l'auteur

H. GIROUD

Baulmes pr^s S^e-Croix (Vaud).

(H 45 L) 73

UNION ARTISTIQUE

20, RUE GÉNÉRAL DUFOUR, 20

GENÈVE

Fabrique d'instruments de musique cuivre et bois
Réparations soignées de tous instruments quelle qu'en soit la provenance.
Exposit. nat. suisse Genève 1896 3 diplômes
Méd. d'arg. pour les instruments de musique
Médaille de bronze, la plus haute récompense
décernée aux éditions musicales

MAISON D'ÉDITION

Musique pour fanfares et harmonies, sociétés chorales, orchestres et pour instruments seuls avec ou sans piano. Spécialité, cordes harmoniques Gualaccini.

En magasin les collections complètes des éditeurs en vogue, collections constamment renouvelées et complétées de toutes les nouveautés. Envoi à l'examen.

Catalogues gratis et franco.

L'AVENIR MUSICAL

Rédacteur en chef: Professeur Charles Romieux.

Publication mensuelle, gratuite pour les clients de l'*Union artistique*.

Abonnement annuel: Fr. 3. 50, remboursable en musique au choix du client.

L'Avenir Musical, créé à l'usage des sociétés, est le premier organe de ce genre paru dans la Suisse romande. 45

Rédaction et administration:

20, RUE GÉNÉRAL DUFOUR, GENEVE

TIMBRES CAOUTCHOUC

IMPRIMERIE C. SCHWEIZER & Co.,

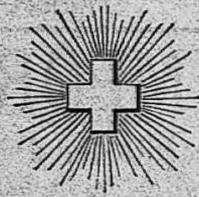
BIENNE

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

XXXIV^{me} ANNÉE

BIENNE

N^o 3



1^{er} Février 1898

L'ÉDUCATEUR

Organe de la Société pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

Direction du journal :

M. H. GOBAT, Inspecteur scolaire
DELEMONT

Gérance :

M. A. BAUMGARTNER, Instituteur
BIENNE

Rédaction de la partie pratique :

M. E. PÉQUEGNAT, Directeur de l'École secondaire, DELEMONT

Tout ce qui concerne les mathématiques devra être adressé à
M. H. PRÊTRE, Maître au Progymnase, BIENNE

Comité central. — GENÈVE : MM. W. Rosier, prof.; Louis Favre, Baatard, inst. à Genève; Ch. Thorens, inst., à Lancy. — VAUD : MM. F. Cornamusaz, inst. à Trey; F. Guex, directeur des Ecoles normales; Gagnaux, syndic de Lausanne; Henchoz, adjoint au Département; Dériaz, inst., à Dizy; Rochat, inst., à Yverdon. — NEUCHÂTEL : MM. L. Latour, inspecteur, à Corcelles; Clerc, directeur, La Chaux-de-Fonds; Grandjean, inst., Le Locle. — FRIBOURG : M. Léon Genoud, directeur. — JURA BERNOIS : MM. Mercerat, inst., à Sonvillier; H. Duvoisin, directeur, à Delémont; Schaller, directeur, à Porrentruy. — SUISSE ALLEMANDE : Fr. Fritsch, maître second., à Neumünster-Zurich.

Comité directeur. — MM. Dr. A. Gobat, conseiller d'Etat, président honoraire. — A. Gylam, inspecteur, président. — F. Bueche, vice-président. — H. Gobat, rédacteur en chef. — A. Baumgartner, gérant. — F. Bœgli, secrétaire. — E. Péquegnat, H. Prêtre et E. Germiquet, membres adjoints.

La Direction du journal annonce tout ouvrage qui lui est adressé, et en donne un compte rendu, s'il y a lieu.

Prix de l'abonnement : 5 fr.

(Union postale, le port en sus)

Prix des annonces :

20 cent. la pet. ligne (étranger : 25 c.)

Pour les annonces, s'adresser directement à
L'IMPRIMERIE C. SCHWEIZER & C^{ie}, A BIENNE

Abonnés de l'étranger

Nous prions instamment les abonnés de l'étranger de bien vouloir s'acquitter sans retard du prix de leur abonnement pour 1898.

GÉRANCE DE L'ÉDUCATEUR:
Albert BAUMGARTNER, BIENNE.

AVIS IMPORTANT

La gérance de l'*Educateur* reçoit des abonnements

- a) à l'*Educateur* et à la *Schweizerische Lehrerzeitung* pour le prix de 8 francs 50 centimes;
- b) à l'*Educateur*, à la *Schweizerische Lehrerzeitung* et à la *Pädagogische Zeitschrift* pour le prix de 10 fr. 50 centimes.

Etranger, le port en sus.

L'abonnement à prix réduit à la *Schweizerische Lehrerzeitung* ne donne pas aux membres de la Société pédagogique romande le droit de faire partie du *Schweizerischer Lehrerverein*.

Prière à nos sociétaires qui veulent profiter des avantages ci-dessus d'en aviser par carte postale notre gérant, M. Albert Baumgartner, instituteur à Bienne.

Maitre de français

demandé dans un grand institut international de la Suisse allemande. Entrée février. Doit être bon pédagogue et éducateur, homme de cœur et de caractère. Envoyer certificats, références et photographie, sous initiales **V 244 G** à **MM. Haasenstein & Vogler, St-Gall.** 81

RENTES VIAGÈRES

Les placements viagers peuvent être constitués par des versements au comptant ou par cession de titres, d'effets publics, d'obligations hypothécaires, etc.

Age du rentier	Versement unique pour une rente viagère immédiate de 100 fr. par an	Age du rentier	Rente annuelle pour un placement de 1000 fr.
50	1461. 95	50	68. 40
55	1290. 15	55	77. 51
60	1108. 80	60	90. 19
65	923. 83	65	108. 25
70	776. 77	70	128. 74

Les *nouveaux tarifs*, les *prospectus* et les *comptes-rendus* sont remis gratuitement à toute personne qui en fait la demande à l'Agence ou à la Direction de la

Société suisse
d'Assurances générales sur la vie humaine
Précédemment: Caisse de Rentes Suisse
à ZURICH.